

Le Châtelet-en-Brie, le 20 décembre 2024

---

Madame, Monsieur,

L'article L.2121-17 du CGCT prévoit que si « *après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, le quorum n'est pas atteint, le Conseil Communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.* »

Je vous invite donc à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**MARDI 24 DÉCEMBRE 2024 À 9H00**

Salle de réunion du siège de la CCBRC

1 rue des Petits Champs - Le Châtelet-en-Brie.

**A l'ordre du jour :**

***Administration générale***

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des procès-verbaux du Conseil Communautaire 7 novembre 2024 (séance de 18h00 et de 18h30)
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
3. Décisions du Président prises par délégation (délibération 2020\_57 du 27/07/20)
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
4. Délibération du Bureau communautaire prise par délégation (délibération 2020\_58 du 27/07/20)
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*

***Finances***

5. Remise gracieuse de dette
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
6. Décision modificative n°3 – Budget Principal

- *Rapporteur : Christian POTEAU*
- 7. Décision modificative n°2 – Budget eau potable – 24602
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
- 8. Décision modificative n°2 – Budget Assainissement – 24604
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
- 9. Révision de l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) n°1 à n°7
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
- 10. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*

### **Fonction publique**

- 11. Protection sociale complémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 – Abrogation délibération n°2019\_138 du 19 décembre 2019 relative à la participation financière à la protection sociale complémentaire des agents au titre du risque santé
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*

### **Institution et vie politique**

- 12. Modification d'un représentant au sein des commissions thématiques intercommunales : « développement touristique », « culture » et « collecte et traitement des déchets » pour la commune de Sivry-Courtry
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*

### **Eau et assainissement**

- 13. Convention SUEZ pour le recouvrement des redevances d'assainissement collectif - Commune de Beauvoir
  - *Rapporteur : Jean-Marc CHANUSSOT*
- 14. Convention de mise à disposition entre ENEDIS et la CCBRC pour l'implantation d'un poste de transformation dans le cadre du projet de construction de la station d'épuration mutualisée de Fouju / Blandy
  - *Rapporteur : Jean-Marc CHANUSSOT*
- 15. Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025
  - *Rapporteur : Jean-Marc CHANUSSOT*
- 16. Redevance consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025
  - *Rapporteur : Jean-Marc CHANUSSOT*

### **Transport**

- 17. Avis sur le plan des mobilités d'Ile-de-France 2030 (Région et Ile-de-France Mobilités)
  - *Rapporteur : Mathias VIGIER*

## **Environnement**

18. Avenant n°2 à la convention pluriannuelle de moyens entre la CCBRC et Seine-et-Marne Environnement pour le Service Unique de Rénovation Energétique (SURE)
  - *Rapporteur : Pierre-François PRIOUX*
19. Nouvelle convention pluriannuelle de moyens entre la CCBRC et Seine-et-Marne Environnement pour la mise en œuvre du SURE dans le cadre du SPRH 2025 – 2029
  - *Rapporteur : Pierre-François PRIOUX*
20. Convention de Pacte territorial - France Renov' (PIG) pour la CCBRC
  - *Rapporteur : Pierre-François PRIOUX*
21. Convention de déploiement relative au programme Ecopousse 2024-2025
  - *Rapporteur : Pierre-François PRIOUX*

## **Aménagement du territoire**

22. Convention financière annuelle du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*
23. Convention pour la mise en place de la vidéoprotection aux abords des bâtiments intercommunaux - CCBRC / Le Châtelet-en-Brie
  - *Rapporteur : Christian POTEAU*

## **Divers**

Le Conseil Communautaire se tiendra exclusivement en présentiel conformément à l'article L5211-11-1 du CGCT qui stipule que le Conseil ne peut se tenir en visioconférence pour l'élection des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale.

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Christian POTEAU**  
Président



